



Formulaire CH@WORLD : A754

Représentation Suisse à : Oslo	
Pays : Norvège	Date de la dernière mise à jour : 08.06.2020

Rapport économique 2019 / 2020 sur la Norvège

Table des matières

1.	Situation économique	1
1.1	<i>Développements et perspectives</i>	1
1.2	<i>Problèmes et défis / Conséquences pour l'économie suisse</i>	5
2.	Accords économiques internationaux et régionaux	7
2.1	<i>Politique et priorités du pays</i>	7
2.2	<i>Perspectives pour la Suisse (potentiel de discrimination)</i>	7
3.	Commerce extérieur	8
3.1	<i>Evolution et perspectives générales</i>	8
3.1.1	Commerce des marchandises	9
3.1.2	Commerce des services	10
3.2	<i>Commerce bilatéral</i>	10
4.	Investissements directs	11
4.1	<i>Evolution et perspectives générales</i>	11
4.2	<i>Flux d'investissements bilatéraux</i>	13
5.	Promotion commerciale, économique et touristique	13
5.1	<i>Instruments de la politique économique extérieure</i>	13
5.2	<i>Intérêt pour la Suisse comme lieu de villégiature, d'éducation et autres services, potentiel de développement</i>	14
5.3	<i>Intérêt pour la Suisse comme lieu d'investissement, potentiel de développement</i>	15
5.4	<i>Intérêt pour la place financière suisse, potentiel de développement</i>	15
6.	Agenda de politique économique extérieure	15
7.	Conclusions	15

Annexes

1. Situation économique

1.1 Développements et perspectives

1.1.1 Généralités

Située à l'ouest de la péninsule scandinave, la Norvège est le **pays le plus septentrional du continent européen**. Elle possède des **frontières** avec la Suède, la Finlande et la Russie, et est bordée par les océans Atlantique et Arctique. Elle a une **superficie** de 385'199 km², dont 307'860 km² de terre. Avec une **population** de quelque 5.37 millions d'habitants, elle est, après l'Islande, le pays le moins densément peuplé d'Europe (13.9 hab/km²). L'essentiel de la population vit en zone urbaine ou périurbaine. Les populations rurales sont en recul.

La Norvège a un **climat tempéré**, notamment le long du littoral. Mais le climat varie beaucoup d'une région à l'autre. Une partie du pays se trouve au nord du cercle polaire et est difficile d'accès durant certains mois. Le relief accidenté et les nombreux fjords découpant la côte entravent souvent les **communications**. Le **réseau routier** est relativement peu développé en dehors des zones périurbaines. Les **transports maritime et aérien** revêtent une grande importance.

La Norvège a **longtemps** été **un des pays les plus pauvres d'Europe**. Aujourd'hui, elle est **riche** et a un très haut **niveau de vie et de bien-être**. Elle possède le quatrième PIB par habitant (2019). Elle occupe la première place dans le classement de l'indice de **développement humain** du PNUD (2019). Elle se présente comme un exemple prospère de **capitalisme mixte à vocation sociale**, où coexistent liberté du marché et intervention de l'Etat. Sa politique économique, qui vise à garantir le plein-emploi et le progrès social, repose sur les principaux mécanismes suivants : investissements publics et privés, modernisation technique, valorisation des secteurs à haute valeur ajoutée, hausse et égalisation des revenus, concertation des partenaires sociaux.

Le pays est largement couvert de forêts. Son sous-sol est riche en minéraux. Il renferme d'**abondantes ressources naturelles et énergétiques**. Le **plateau continental** et la **zone économique exclusive** recèlent non seulement du pétrole et du gaz, mais aussi des ressources minérales, halieutiques et hydroélectriques. La découverte de **gisements de pétrole et de gaz exploitables commercialement** au large des côtes norvégiennes, dans les années 60, a entraîné une transformation de l'économie nationale. L'augmentation du prix du **pétrole** a influencé durablement et positivement cette dernière. La croissance a été encadrée par des politiques – notamment sur le plan fiscal – qui ont été façonnées à l'aune de valeurs sociales inclusives et égalitaires.

Aujourd'hui, **l'économie norvégienne est résistante, stable et dynamique**. D'une manière générale, **elle est mieux armée que précédemment pour relever des défis**. Elle a relativement peu souffert des chocs pétroliers des années 1970 et de la chute des prix de l'énergie après l'été 2014. Il n'empêche que, par son ampleur et ses effets, le choc alors enduré a été comparable à celui qu'a provoqué la chute du prix du pétrole à la fin des années 80.

La crise en résultant n'a pas été ressentie de la même manière dans toutes les parties du pays. Le chômage n'a pas atteint des niveaux élevés sur le plan national, mais près de 50'000 personnes ont perdu leurs emplois dans le secteur énergétique, principalement dans le Sud-Ouest du pays. Le nombre de **chômeurs** s'est fixé à 4.6% en décembre 2015, puis a diminué d'une manière presque continue (décembre 2019 : 3.9%).^{1 2} De son côté, le **revenu mensuel moyen** a crû régulièrement (+ 3.7% entre 2018 et 2019).³ L'ajustement des **salaires** a suivi une courbe semblable (2018 : + 3% ; 2019 : + 3.4%). L'**inflation** s'est fixée à 2.2% en 2019, en retrait du chiffre de 2018 (3.5%), mais au-delà de celui de 2017 (1.6%). Elle s'est alignée sur les objectifs de la Banque centrale, que le Gouvernement a resserrés en mars 2018 (le faisant passer de 2.5% à 2%).⁴ Son évolution est largement liée à la croissance des salaires, à la faiblesse de la couronne norvégienne et au niveau (élevé) des prix de l'énergie.

¹ Sur ces chiffres, cf. Statistiques norvégiennes : <https://www.ssb.no/en/arbeid-og-lonn/statistikker/akumnd>.

² Dans le présent rapport, les statistiques relatives à 2019, voire 2018, sont provisoires. Elles ne sont pas toujours au 31 décembre.

³ Statistiques norvégiennes : <https://www.ssb.no/en/arbeid-og-lonn/statistikker/lonnsatt>.

⁴ Cf. Norges Bank, *Monetary Policy Report*, 1/18, p. 10.

Si la récession mondiale a mis fin à quinze ans de forte croissance, le recul a été moins important que dans d'autres pays. Après s'être contractée en 2009, la **croissance** a repris.⁵ Elle s'est fixée à 2.3% en 2019 (2018 : 2.2%).

D'une manière générale, la croissance est portée par la santé de l'économie mondiale, le niveau élevé des prix du pétrole, la faiblesse des taux d'intérêt et la consommation privée. Les incertitudes liées au *Brexit*, les tensions commerciales entre certains pays, la situation économique de l'Europe et l'élévation des taux d'intérêt constituent, depuis quelques années, un environnement peu favorable. Il en est résulté un amortissement de l'activité économique de la Norvège, qui pourrait aussi souffrir du haut niveau d'endettement des ménages, d'une dépréciation de la monnaie nationale, de la dépendance de l'économie à l'industrie pétrolière. S'agissant de celle-ci, on pensait que deux mouvements allaient se succéder à moyen terme : dans un premier temps, on assisterait à des investissements accrus – l'inversion de tendance intervenue en 2018 devant être portée par les projets *Johan Sverdrup* (phase 2) et *Johan Castberg* ; ultérieurement, dès 2021, il y aurait un déclin, causé par une diminution des investissements sur le plateau continental.

En 2019, le **PIB par habitant** a légèrement décliné (661'498 NOK).⁶ Une grande partie de son déploiement au cours des dernières décennies est due à une augmentation générale des prix.

La diminution de la rente pétrolière a entraîné des **rectificatifs budgétaires** (sans faire disparaître la marge permettant des ajustements). La **politique budgétaire**, habituellement prudente (elle permet une marge financière que la classe politique n'exploite généralement pas), s'est voulue plus expansionniste en 2015 et 2016, en raison de la crise économique survenue en 2014. Compte tenu de l'évolution de l'économie, l'Exécutif a présenté pour 2017, 2018 et 2019 des projets de budget plus resserrés. Fondamentalement, il suit, en la matière, une **politique** avant tout orientée sur la **demande**, et il puise largement dans les ressources du **Fonds souverain** alimenté par les revenus et l'imposition de l'exploitation pétrolière.⁷ D'une manière générale, le Gouvernement s'attache, par le biais du budget, à promouvoir la croissance économique et les ajustements structurels ; à cet effet, il place un accent sur les infrastructures, la recherche, l'éducation, la compétitivité et les réductions de l'imposition fiscale sur les revenus. Dans un proche avenir, l'excédent budgétaire devrait rester important et à un niveau très confortable comparativement aux autres pays de l'OCDE.

Le **solde budgétaire** par rapport au PIB a été estimé à 7.92% en 2019, en léger repli par rapport à 2018 (7.34%) et 2017 (4.99%). Mesurée au PIB, la **dette publique**, qui croît légèrement d'année en année, était estimée à 39.9% en 2019.⁸ Elle pourrait continuer d'augmenter légèrement, tout en restant soutenable au regard des réserves du pays. Le budget de l'Etat devrait demeurer en équilibre jusqu'en 2030. Actuellement, près d'un quart des **dépenses** publiques est couvert par les revenus des investissements du Fonds. Le reste est financé par les impôts et les taxes. La **charge fiscale** est une des plus lourdes de l'OCDE. Elle correspond à un choix de société, favorable à d'importants services publics (garde des enfants, santé, enseignement, protection sociale...).

Le **secteur primaire** repose sur la pêche et l'exploitation des forêts, des minéraux, du pétrole, du gaz et de l'énergie hydraulique.⁹ En septembre 2015, pour la première fois, la Norvège a exporté plus de **gaz** (production croissante) que de pétrole (la production est en baisse depuis 2001) ; elle est devenue le premier fournisseur de gaz naturel à l'Europe occidentale, alors qu'elle subissait la chute des cours mondiaux du pétrole. Le secteur des hydrocarbures occupe un emploi sur neuf. En 2018, l'**énergie hydraulique** a fourni 95.0% de l'électricité du pays (- 2.4% par rapport à 2017), et l'énergie thermique 2.4%. L'énergie éolienne demeure modeste (2.6%), mais elle a connu une croissance substantielle (+ 35.8%) en 2018.

⁵ Statistiques norvégiennes : <https://www.ssb.no/nasjonalregnskap-og-konjunkturer/statistikker/nr/aar/2016-02-16?fane=tabell&sort=nummer&tabell=256110>; <https://www.ssb.no/en/nasjonalregnskap-og-konjunkturer/statistikker/knr>.

⁶ *Id.*, <https://www.ssb.no/nasjonalregnskap-og-konjunkturer/faktaside/norsk-okonomi>.

⁷ La classe politique admet que le pays réserve aux générations futures les revenus générés par l'exploitation du pétrole et du gaz. Seuls les revenus des investissements financiers du Fonds peuvent être engagés pour couvrir les dépenses de l'Etat. Cela confère une certaine stabilité à ce dernier et lui permet de maintenir un généreux régime social malgré les fluctuations économiques. Sur le Fonds, *cf.* aussi *infra*, ch. 4.1.

⁸ Cette estimation provient du FMI (*cf.* l'Annexe 2).

⁹ Il n'existe aucune définition unanimement admise du secteur primaire. Des divergences de vues existent quant à l'éventuelle inclusion de l'exploitation de mines ou de l'extraction du pétrole et du gaz. Afin de faciliter la comparaison avec les statistiques contenues dans les précédents rapports économiques de cette Ambassade, l'exploitation et le traitement du pétrole et du gaz ainsi que l'exploitation des mines apparaissent dans le secteur secondaire de l'Annexe 1.

Par le passé, la part de l'**agriculture** (très protégée) et de la **pêche** (mer territoriale, zone économique exclusive) a baissé dans le PNB et l'emploi. Cela ne consacre pas leur déclin. L'agriculture s'est mécanisée et a le même niveau que dans les autres pays européens. Si la pêche souffre de l'épuisement des ressources et de la concurrence étrangère, elle reste active et s'est réorientée vers l'aquaculture et de nouvelles zones de capture, tel l'Arctique. C'est la raison pour laquelle on observe une inflexion des statistiques au cours des années les plus récentes.¹⁰ La Norvège est un des plus gros exportateurs de poissons au monde.¹¹

La construction navale, la métallurgie, les industries chimiques et papetière ainsi que la fabrication de machines et équipements électriques sont les principales **industries du secteur secondaire**. L'industrie lourde est en déclin. L'industrie générale s'inscrit, elle aussi, en recul.

Les grands groupes du pays (Statoil,¹² AKER, RGI) ont permis le développement de la chimie, de la métallurgie, de raffineries et de chantiers navals. Au gré des crises et des reconversions, ces secteurs sont parvenus à maintenir leurs performances (innovation, qualité, ouverture commerciale, investissements étrangers). La récente chute des cours du brut a contracté la recherche et les investissements dans le secteur pétrolier, entravant la modernisation des infrastructures.

Le **secteur des services** est très développé. Il représente le principal domaine d'activité et d'emploi du pays (plus des ¾ de l'ensemble des employés). A cause du poids de l'Etat dans l'économie, les services publics constituent un volet substantiel du tertiaire : ils emploient près de la moitié des travailleurs de ce secteur. Mesuré au PIB, le secteur public est un des plus importants au monde. Le **tourisme** a connu un grand essor au cours des dernières années. Le **transport** de marchandises demeure une constante des exportations norvégiennes. La Norvège possède une des **marines marchandes** les plus importantes et les plus modernes.

La crise financière de 2008 a mis en évidence la vulnérabilité des **banques norvégiennes** en raison du volume de leur financement auprès d'investisseurs institutionnels étrangers. Elles ont résisté à la crise grâce à, principalement, une importante mise à disposition de liquidités par les autorités. Depuis lors, la réglementation applicable au secteur financier a été renforcée en raison du développement du marché du logement. Les exigences de fonds propres prévues par Bâle III ont été respectées. La mise en œuvre des dernières normes prudentielles internationales s'est poursuivie. Le 29 mars 2019, le Ministère des Finances a annoncé que les règles MiFID II/MiFIR et CRR/CRD IV étaient incorporées dans l'Accord EEE et qu'elles prendraient effet au terme des procédures des pays de l'EEE-AELE. Les normes de fonds propres ont été durcies pour les sociétés d'**assurance** avec la mise en œuvre de la Directive « Solvabilité II » au 1^{er} janvier 2016. La plupart des règles venues compléter la Directive ont été incorporées en droit norvégien en 2018. Le 28 juin 2019, le Ministère des Finances a amendé la réglementation « Solvabilité II » pour transposer en droit national les nouvelles exigences sur le capital des sociétés d'assurance.

Au cours des 50 dernières années, la **répartition des secteurs économiques** a évolué. Il y a eu un transfert de main-d'œuvre vers le secteur tertiaire. Mais la contribution des divers secteurs au PIB a suivi un cours légèrement différent. En 2019, le **secteur primaire** a occupé 2.33% de la population active et alimenté 2.68% du PIB ;¹³ le **secteur secondaire** a mobilisé 18.61% de la main-d'œuvre, mais contribué au PIB à hauteur de 36.05% ; pour les **services**, les chiffres ont été, respectivement, de 79.06 et 61.27%.

Par le biais de grandes entreprises publiques, le Gouvernement contrôle certains **domaines stratégiques**, comme une partie du secteur pétrolier. Une vague de privatisations a débuté en l'an 2000, lorsque l'Etat a vendu un tiers de l'entreprise Statoil, qu'il détenait précédemment dans sa totalité. Le pays a aussi mis en place des politiques très protectrices dans le **domaine agricole** (subventions, protections étatiques).

1.1.2 Les effets de la pandémie du coronavirus

Après plusieurs années de croissance solide, l'économie norvégienne a probablement atteint le sommet d'un cycle économique vers la fin de l'année 2019. La croissance de l'économie continentale (qui exclut la production du gaz et du pétrole) a ralenti durant l'automne. Au début de l'année 2020, l'utilisation des capacités semblait un peu plus faible que prévu, mais néanmoins légèrement supérieure à la normale. **La pandémie du coronavirus a brouillé les cartes.**

En effet, en Norvège comme ailleurs, l'épidémie a eu un fort impact sur les plans économique et social. Elle a déprimé l'économie et bouleversé les prévisions formulées antérieurement, non

¹⁰ Cf. l'Annexe 1.

¹¹ Pour les développements dans les relations avec la Chine, cf. *infra*, ch. 2.1.

¹² La société a pris le nom d'Equinor en 2018.

¹³ En 1950, 20% de la population travaillait dans l'agriculture.

seulement en raison des **répercussions** de la diffusion du virus dans le monde, mais aussi à cause des **mesures que les autorités ont prises pour combattre les effets de la Covid-19 sur leur sol** – lesquelles incluaient un semi-confinement.

La crise a touché tout le pays, mais elle en a atteint les régions d'une manière inégale. Cela tient principalement à la **répartition géographique des activités**. Ainsi, le secteur pétrolier a été affaibli par la diminution des ventes et la baisse des cours du brut ; les industries touristique et hôtelière ont été impactées par la fermeture des frontières. Le milieu de l'habillement a également été touché. Par contraste, les **domaines** de l'alimentation, de la logistique, de la chimie et des technologies de l'information ont bien résisté. Une **enquête réalisée début mars par la Banque centrale** a révélé que plus d'un tiers des entreprises approchées faisaient état de perspectives de croissance plus faibles en raison de l'épidémie et des mesures anti-contagion. Nombre d'entre elles avaient été affectées. Une baisse marquée de la **demande** de voyages et l'annulation d'événements ont eu un impact important sur divers secteurs. Les **ménages** ont réduit certains volets de leur consommation et les entreprises reporté des **investissements**. Les préavis de **licenciement** ont augmenté. Des **faillites** sont intervenues ou menacent. La chute des **prix du pétrole et du gaz** a réduit la rentabilité de l'industrie pétrolière, ce qui a une incidence sur les investissements et les exportations. Les **investissements** dans les secteurs public et immobilier, de même que – plus généralement – les exportations et importations, ont été atteints. Le cours de la **couronne**, qui bénéficie traditionnellement au secteur du tourisme et a contribué à améliorer la compétitivité des exportations norvégiennes, a perdu plus du tiers de sa valeur par rapport à l'euro avant de récupérer l'essentiel du terrain abandonné. Durant le mois de mars, la **production** a reculé de 4.1%, l'industrie des **services** de 8%, la **consommation des ménages** de 11.7%.

On estime actuellement que le **PIB** de la Norvège continentale devrait diminuer de 3.9% à 5.5% en 2020 alors qu'on prévoyait une augmentation de quelque 2.3%. La croissance pourrait toutefois se redresser en 2021 (+ 4.3 à 4.8%). Le taux de **chômage** pourrait se fixer entre 5.1 et 5.9% à la fin de décembre 2020 – alors qu'on pensait qu'il serait de 2.1% durant l'année en cours – et baisser en 2021 (4.5 à 5.5%). En raison, notamment, d'un assombrissement des perspectives de croissance, de la baisse des prix du pétrole, de l'augmentation du chômage et d'un affaiblissement de la rentabilité des entreprises, la **croissance nominale des salaires** devrait ralentir et être de l'ordre de 2 à 2.2% en 2020 (plutôt que de + 3.3%) et de 1.6 à 2.0% en 2021 – ce qui représenterait une diminution de leur valeur réelle. Les experts pensent qu'elle pourrait accélérer dans une certaine mesure en 2022 et 2023. Quant à eux, les effets des mesures anti-contagion sur l'**inflation** sont incertains. Certaines mesures auront un effet modérateur, notamment par le biais des prix des vacances, des services hôteliers et des voyages. La réduction de l'offre de certains biens et services pourrait avoir l'effet inverse. L'affaiblissement du cours de la **couronne** pousse l'inflation à la hausse, tandis qu'une croissance plus faible des salaires et de l'utilisation des capacités tire dans la direction opposée.

Compte tenu des inconnues qui subsistent quant aux effets de la crise, le Ministère des Finances a institué un **comité d'experts pour examiner les conséquences du coronavirus pour l'économie norvégienne** jusqu'en 2025. Le comité doit faire rapport au premier trimestre 2021, mais il donnera déjà des indications préliminaires en septembre, de manière à ce qu'elles puissent être prises en compte dans l'élaboration du projet de budget pour 2021. Le Gouvernement a chargé un autre **comité d'évaluer les conséquences socio-économiques de la pandémie**.

La Norvège a adopté un **ensemble de mesures** pour combattre les effets économiques et sociaux de la pandémie et des restrictions promulguées. Il s'est développé par étapes et est **inédit par sa nature et son ampleur**. Il inclut, entre autres, un **paquet fiscal** en faveur des sociétés, un **paquet social** pour les employeurs et employés, un ensemble d'**incitations économiques** et un **dispositif douanier**. Il a **visé d'abord à sauvegarder l'économie, puis à promouvoir la relance la plus rapide possible**. Il a profité, entre autres, aux secteurs pétrolier, aéronautique, ferroviaire, touristique, culturel, éducatif et hospitalier, aux médias, au régime de protection sociale, aux sports, au milieu immobilier et aux autorités locales. Il inclut aussi l'allocation de fonds pour les investissements publics, la restructuration de l'économie, le commerce et les exportations.

De son côté, la **Banque centrale** a diminué son taux directeur à trois reprises, le ramenant progressivement à 0%.

Le 12 mai, le Gouvernement a présenté au Parlement un **projet de loi de finances rectificative pour 2020**. Cela s'imposait parce que la crise a touché durement les **finances** du pays, notamment à cause de la **chute des cours du pétrole** (diminuant les recettes publiques à hauteur de 30 Mrds de NOK en 2020) et du **coût des aides de l'Etat** aux particuliers et aux entreprises (estimé à 200 Mrds de NOK en 2020). Il prévoit une ponction de 4.2% de la valeur du Fonds souverain (plutôt que 3%) et une impulsion fiscale de 5.1%.

1.2 Problèmes et défis / Conséquences pour l'économie suisse

L'économie de la Norvège présente diverses **caractéristiques positives** : elle offre des **conditions-cadre stables** ; le **secteur énergétique** soutient fortement l'économie, le commerce extérieur et les finances publiques ; de nouveaux **gisements pétroliers** ont été récemment découverts – ce qui compense le déclin des réserves précédemment prouvées – et le réchauffement climatique ouvre de nouvelles perspectives dans la **région Arctique** (terre et océan) ; les **conditions d'emploi** sont favorables aux travailleurs ; elles incluent des salaires élevés et de généreux congés payés ; le taux de **chômage** est inférieur à la moyenne européenne ; les tensions sur le marché du travail sont assouplies par l'**immigration** ; le **système bancaire** est solide ; la **monnaie** nationale est ferme et utilisée comme refuge par certains investisseurs.

Mais l'économie comporte aussi des **points négatifs**, qui constituent autant de défis.

Tout d'abord, comme l'ont rappelé la chute des prix de l'énergie et le recul épisodique des revenus de l'exportation de pétrole, l'économie norvégienne se présente comme une **quasi-monoculture**. Elle demeure **peu diversifiée, dépendante du pétrole** (cours, consommation), donc **exposée aux risques extérieurs** (production, achat, mouvements financiers, politique...) et **sensible aux cycles économiques**. Sa croissance a occulté le besoin d'en accroître la **compétitivité** et freiné les nécessaires **reconversion, diversification et flexibilisation**. Or, **la Norvège doit aménager son économie et pallier progressivement les recettes dérivées du secteur pétrolier**. Une conversion a été annoncée, notamment vers des **économies « verte » et « bleue »**. Ainsi, le Parlement a lancé, en juin 2016, l'objectif d'une neutralité carbone à l'horizon 2030 et le secteur des transports entend recourir aux énergies renouvelables d'une manière croissante d'ici 2040, tout d'abord sur le plan régional. Le 28 octobre 2017, un groupe d'experts constitué par le Gouvernement a remis un rapport¹⁴ dont les suggestions devraient, selon l'Exécutif, constituer les bases d'une économie « verte ». Onze secteurs économiques ont soumis aux experts leurs feuilles de route en ce sens. En mars 2017, le Gouvernement a soumis au Parlement un rapport sur la politique de la Norvège à l'égard des océans.¹⁵ Cela étant, il s'écoulera du temps avant que les politiques et intentions annoncées se muent en pratiques, voire qu'elles débouchent sur une mutation structurelle concrète.

Le pays s'est doté d'un **cadre juridique** compliqué et protecteur, qui entrave parfois les investissements étrangers, la vente de marchandises étrangères (médicaments, produits alcoolisés, laitiers ou agricoles...) et l'accès d'étrangers au marché du travail. A cet égard, on observera que la Norvège n'est pas traditionnellement un pays d'immigration et que ses entreprises hésitent parfois à embaucher des travailleurs étrangers ; les difficultés posées par leur intégration affectent la contribution des **ressortissants étrangers** à l'économie nationale. S'y ajoute le fait que les **rapports avec les autorités** peuvent être compliqués.

Le **marché du travail** devra être réformé. Actuellement, il comporte des **coûts** salariaux élevés, une faible quantité d'**heures ouvrées** par unité (due notamment à la conception de l'aménagement entre vie professionnelle et vie privée, aux limites des horaires hebdomadaires, à un fort absentéisme et à de nombreux congés-maladie) et une **pénurie** de la main-d'œuvre dans certains secteurs à forte valeur ajoutée ou spécialisés, nécessitant l'engagement de travailleurs étrangers. Dans cette mesure, la **main d'œuvre** en provenance de l'EEE contribue à soutenir l'activité économique et à réduire le risque de surchauffe. Le maintien d'une relative égalité de **revenu** s'avérera peut-être difficile. Comme dans d'autres pays, la croissance de la **productivité** a connu une inflexion ;¹⁶ elle devra être confortée, notamment par le biais d'un recours plus prononcé aux technologies les plus modernes et de réformes visant à créer des incitations nouvelles pour les privés et les entreprises. D'une manière générale, l'**éducation** constituera un levier important. Elle devra évoluer pour mieux répondre aux besoins des milieux économiques.

Des investissements marqués devront être consentis dans les **infrastructures** pour en accroître l'efficacité ainsi que la répartition dans le pays.

Les ménages ont un **endettement** élevé, causé notamment par l'acquisition de biens immobiliers. Cela a favorisé le développement du **secteur immobilier** durant la dernière décennie, principalement à Oslo. L'activité dans le domaine de la construction est très élevée, tout comme le volume des ventes immobilières. L'accroissement des prix représente une menace pour l'économie. Le **risque de surendettement immobilier** a amené les autorités à restreindre les possibilités d'emprunt privé pour éviter un effondrement du marché. Des mesures macroprudentielles destinées à réduire les risques découlant du crédit

¹⁴ Le rapport est accessible en ligne (<https://www.regjeringen.no/contentassets/02d09ccf18654070bc52e3773b9edbe1/t-1557b.pdf>).

¹⁵ Le rapport peut être consulté en ligne (<https://www.regjeringen.no/contentassets/1b21c0734b5042e489c24234e9927b73/en-gb/pdfs/stm201620170022000engpdfs.pdf>).

¹⁶ Cf. <https://www.regjeringen.no/en/aktuelt/outlook-for-the-norwegian-economy/id2479479>.

hypothécaire (et du marché du logement d'une manière plus générale) ont été adoptées. Un retournement du marché n'est cependant pas absolument exclu.

Le capitalisme à vocation sociale pratiqué par la Norvège s'accompagne d'une **forte bureaucratie** – le **secteur public** mobilise entre 35 et 37% de tous les emplois – et d'une **imposition élevée**. La première, parfois lourde et peu efficace, grève fortement les ressources de l'Etat. La seconde obère les revenus, freine les investissements et affecte la compétitivité de l'économie. Des réformes devront être entreprises dans les deux domaines. Cela s'imposera d'autant plus que les autorités norvégiennes doivent répondre à la pression croissante qui s'exerce sur les **finances publiques**, lesquelles présentent un déficit sans les revenus du pétrole et du gaz. La diminution des recettes des secteurs pétrolier et gazier et des apports du Fonds souverain aux finances publiques ainsi que le vieillissement de la population entraîneront une diminution de la marge de manœuvre en matière budgétaire. Ils affecteront le **secteur public**, qui doit être restructuré, dynamisé et organisé plus efficacement. Ils conduisent aussi à concevoir une autre manière de gérer les **tâches structurelles de l'Etat**.

Observons, dans un domaine voisin, que les **investissements dans le secteur pétrolier** ont diminué au cours des dernières années¹⁷ et qu'**ils sont devenus insuffisants au regard, notamment, de la nécessité de moderniser les infrastructures d'exploitation existantes**. Toutefois, le déclin a ralenti et la tendance s'est inversée en 2018.¹⁸

La Banque centrale vise une inflation basse et stable. Son taux directeur, de 0.5% depuis mars 2016, a été porté à 0.75% en décembre 2018, à 1% en mars 2019 et à 1.25% en juin 2019. On prévoyait qu'il puisse atteindre 1.5% d'ici 2020 et 1.75% en 2022.¹⁹ La crise du coronavirus a entraîné sa baisse en 2020. Après avoir diminué, les intérêts sur le marché ont légèrement augmenté en 2016, et reculé en 2017. Ils se sont inscrits dans une dynamique ascendante en 2018 et 2019 et ont fortement reculé en mars 2020.

La baisse des **prix du pétrole** perceptible dès l'été 2014 – qui a connu diverses corrections ultérieures – a affecté le cours de la monnaie norvégienne. La **couronne** a perdu de sa valeur, mais en a regagné ultérieurement. Ces évolutions ont eu un effet sur les exportations. Ainsi, au début de 2016, on a annoncé une année record pour les exportations de poissons. Quant à lui, le tourisme en Norvège est favorisé par la faiblesse de la couronne.

Les salaires norvégiens, qui sont parmi les plus élevés de l'OCDE, permettent aux ménages d'avoir un fort **pouvoir d'achat**. Cela peut avoir des effets positifs sur la vente de produits suisses en Norvège, aussi longtemps que n'intervient aucun fléchissement du pouvoir d'achat des Norvégiens ou de l'économie. Cela étant, le **marché norvégien** est relativement petit et, dans certains domaines, soumis à des centralisations ou monopoles (médicaments, alimentation) (*cf. infra*, ch. 3.1). Selon les cas, le cours de la **couronne** par rapport au franc suisse s'avère handicapant pour les exportateurs suisses.

On relèvera, au passage, que l'**usage du norvégien**, imposé dans les contrats publics ou pratiqué dans les relations de travail ou d'affaires, peut constituer un handicap.

En conclusion, **la situation se présente d'une manière contrastée dans la perspective de la Suisse, de ses ressortissants et de ses acteurs économiques**. Tantôt, elle offre des opportunités ou place notre pays dans une position avantageuse. Tantôt, elle présente des entraves. Une approche au cas par cas s'impose. Il n'en demeure pas moins que, d'une manière générale, il est plus difficile d'accéder au marché norvégien qu'à ceux des pays environnants.

La crise apparue dans le sillage de la pandémie du coronavirus, qui a touché tout le pays (*cf. supra*, ch. 1.1.2), **a diversement affecté les sociétés suisses**. D'une manière générale, certains représentants des **milieux économiques** anticipent une **reprise** d'ici le premier trimestre de l'année 2021, pour autant que les troisième et quatrième trimestres de 2020 tiennent leur promesse.

Lorsqu'elles ne visent pas un secteur d'activité déterminé ou des sociétés d'une taille particulière (PME), **les mesures décrétées par les autorités norvégiennes ont servi tous les secteurs économiques**, mais elles les ont appuyés d'une manière variable.

¹⁷ Cf. <https://www.ssb.no/en/energi-og-industri/statistikker/kis/kvartal>, tableau 4.

¹⁸ Norges Bank, *Monetary Policy Report*, 4/17, p. 33, et *Monetary Policy Report*, 1/19, p. 8.

¹⁹ *Id.*, *Monetary Policy Report*, 4/17, p. 7 ; *Monetary Policy Report*, 1/19, p. 8 ; *Monetary Policy Report*, 2/19, p. 39.

2. Accords économiques internationaux et régionaux

2.1 Politique et priorités du pays

La Norvège est un **pays intégré dans l'économie mondiale**. Son économie a une forte orientation internationale. Comme les conditions de sa prospérité et de sa croissance dépendent largement de son insertion dans le commerce international, le pays doit constamment veiller à améliorer l'accès de ses marchandises et services aux marchés étrangers. La Norvège préfère le multilatéralisme au bilatéralisme. Elle est membre de l'**OMC**, de l'**OCDE**, de l'**AELE** et de l'**ASEM**, et appartient au cercle des Etats membres des **institutions de Bretton Woods**. Elle est liée par un réseau d'**accords de libre-échange** (ALE) bilatéraux ou plurilatéraux, régionaux ou suprarégionaux. Ils constituent un cadre essentiel pour elle, car ils réglementent les échanges commerciaux avec de nombreux pays.

D'une manière générale, la Norvège privilégie la négociation d'ALE par le biais de l'AELE. En tant que telle, elle est partie aux **accords de libre-échange** que les membres de l'Association ont négociés, au fil du temps, avec des Etats d'Europe centrale ou orientale, du bassin méditerranéen, d'Amérique et d'Asie. **Elle n'a consenti qu'exceptionnellement à une approche bilatérale.**

L'**Union européenne** (UE) est le plus important **partenaire** commercial de la Norvège (*cf. infra*, ch. 3.1.1). Celle-ci est Partie, entre autres, à l'Accord sur l'Espace économique européen (EEE). Depuis son entrée en vigueur, en 1994, cet accord constitue le principal pilier des relations entre la Norvège et l'Union. Dans la mesure où il ne couvre ni la politique agricole commune, ni la politique commune de la pêche, les relations entre la Norvège et l'Union reposent largement, en ces domaines, sur des accords bilatéraux. Ajoutons, toutefois, que l'Article 19 de l'Accord EEE engage l'UE et la Norvège à poursuivre leurs efforts en vue d'une libéralisation progressive des échanges agricoles – sur une base mutuellement avantageuse – et à cette fin, à examiner périodiquement les conditions de leurs échanges. Entre autres, il a permis d'accroître, dans leurs relations, le volume des quotas exempts de droits pour certains produits agricoles, tels que les fromages, la viande, les fruits, les légumes et les fleurs.

La décision prise par le **Royaume-Uni**, le 23 juin 2016, de sortir de l'Union européenne a mené la Norvège à soigner ses contacts avec Londres et Bruxelles en vue de la définition des règles applicables après le *Brexit*. Oslo a vainement tenté d'être une interlocutrice du Royaume-Uni au même titre que l'UE dans les négociations avec Londres. Elle entretient un dialogue stratégique avec le Royaume-Uni. Elle maintient aussi des contacts étroits avec les autres membres de l'AELE, dont l'Islande et la Suisse.

Cela étant, le commerce entre la Norvège et les autres membres de l'**AELE** est relativement modeste.²⁰

Le réchauffement des relations diplomatiques avec la **Chine**, consacré en 2017, a permis à la Norvège d'envisager un développement de ses relations commerciales avec ce pays ainsi que la conclusion d'un accord bilatéral de libre-échange. A la tête d'une délégation comprenant les Ministres des Affaires étrangères et du Commerce ainsi que des représentants des milieux commerciaux, la Première Ministre Erna Solberg a effectué une visite officielle en Chine du 7 au 10 avril 2017, notamment dans le but de renouveler la coopération bilatérale sur les plans politique et économique. Une délégation de plus de cent représentants de sociétés actives dans le domaine de la pêche l'y a suivie du 22 au 24 mai 2017 sous la conduite du Ministre de la pêche, M. Per Sandberg. Le Roi Harald V a réalisé une visite d'Etat du 11 au 19 octobre 2018 ; il était accompagné des représentants de 150 sociétés norvégiennes. Durant ces mois, divers documents ont été signés : un accord en vue de la levée des restrictions vétérinaires imposées par la Chine sur le saumon norvégien ; un MOU prévoyant un dialogue dans le domaine agricole ; un accord en matière de coopération énergétique. Par ailleurs, des négociations ont été menées en vue de la conclusion d'un ALE ; la Norvège espère qu'elles se termineront en 2020. La révision de la convention bilatérale sur la prévention de la double-imposition et la lutte contre la fraude fiscale (1986) s'est achevée en 2019 ; un nouveau texte a été paraphé ; sa signature est en préparation. Le 1^{er} juillet 2018 est intervenue une réduction de certains droits de douane sur les importations norvégiennes.

2.2 Perspectives pour la Suisse (potentiel de discrimination)

En février 2015, la Norvège a entamé un nouveau cycle de négociations avec l'Union européenne sur le commerce des produits agricoles. Il se fondait sur l'Article 19 de l'Accord EEE. L'Union européenne attendait, entre autres, des modifications des droits norvégiens sur les fromages. En 2016, il

²⁰ Pour ce qui est des relations avec la Suisse, voir l'Annexe 4.

fut également envisagé de traiter d'une libéralisation.²¹ **Un accord – modeste – a été conclu le 5 avril 2017.**²² Il libère de droit 36 lignes tarifaires pour chacune des parties (p. ex. les baies et boissons fermentées). La Norvège y admet d'élever de 2'550 tonnes les quotas d'importation de certains produits carnés et d'augmenter de 1'200 tonnes les quotas d'importation de fromages libres de droit (les portant ainsi à 8'400 tonnes). De son côté, l'Union accorde certaines concessions à la Norvège. Le nouvel accord devait entrer en vigueur après avoir obtenu les approbations requises. Le Parlement européen l'a approuvé le 17 avril 2018.²³ Le Conseil a autorisé le dépôt de cette approbation le 14 mai 2018.²⁴ L'accord est entré en vigueur le 1^{er} octobre 2018.

Ces négociations doivent être mises au regard du **protectionnisme, élevé, que la Norvège pratique en matière agricole**. Les droits de douane, relativement hauts, qu'elle a instaurés pour de nombreux produits rendent difficile l'exportation des produits d'entreprises étrangères en Norvège. Malgré l'intégration existant entre les pays de l'AELE, la Suisse peut se trouver défavorisée par les accords conclus par la Norvège et l'Union européenne sur la base de l'Article 19 de l'Accord EEE. C'est pourquoi elle suit attentivement les développements et souhaiterait bénéficier des avancées consenties.

3. Commerce extérieur

3.1 Evolution et perspectives générales

La Norvège a une **économie relativement ouverte** (cf. *supra*, ch. 2.1). Elle se montre **restrictive en matière d'importations** et **protectrice dans certains domaines**. La préférence – réelle ou supposée – de la population pour les produits norvégiens, la centralisation de la vente des médicaments et les monopoles instaurés pour la vente des produits alcoolisés et la grande distribution pénalisent le commerce des produits étrangers.

Les principaux **partenaires commerciaux** de la Norvège sont les membres de l'Union européenne.

Depuis des décennies, la Norvège **exporte** avant tout des produits à forte intensité énergétique. Elle est le 1^{er} producteur de pétrole et de gaz en Europe,²⁵ le 3^e exportateur de gaz naturel, le 1^{er} fournisseur de gaz à l'Europe occidentale. Elle est aussi le 2^e exportateur de poissons et de produits de la pêche. Au total, elle se classe parmi les 30 plus grands exportateurs mondiaux. Les produits industriels (bateaux, plateformes pétrolières, etc.) constituent près de 10% des exportations totales. La Norvège **importe** habituellement des produits à forte intensité technologique, soit principalement des marchandises manufacturées (machines, transporteurs, technologies de l'information). Ils comptent pour 40% des importations.

Le pays occupe la 34^e place du classement établi par l'Observatoire de la complexité économique et fondé sur l'*economic complexity index* – classement qui couvre 129 Etats (2018).

Depuis plusieurs décennies, la balance commerciale de la Norvège présente un excédent. Le solde est progressivement devenu positif avec l'exportation du pétrole, à la fin des années 1970. Depuis lors, il a été étroitement lié aux prix mondiaux du pétrole et du gaz ainsi qu'au volume exporté. Sans les hydrocarbures, la balance commerciale serait déficitaire.

L'excédent est été largement positif dès les années 1980 (un solde négatif ayant existé seulement dans les années 1986–1988). Au début de cette décennie-là, le pétrole assurait environ 30% des recettes d'exportations annuelles du pays (1999 : 35%). En raison de la baisse des cours du pétrole, de la contraction des exportations d'hydrocarbures et des produits industriels, et de l'augmentation des importations, l'excédent commercial a diminué entre 2012 (env. 427.7 milliards de couronnes) et 2016 (141.8 mia NOK). Après avoir atteint son plus bas niveau depuis 1999 en 2016, il a crû en 2017 et en 2018, étant entendu qu'entre 2015 et 2017, il a été beaucoup plus faible que lors des années précédentes. Le solde s'est à nouveau contracté en 2019. Il a chuté de 48.3% et a atteint 148'316 mio NOK. La baisse est principalement

²¹ Cf. Gouvernement, « Norway in Europe: The Government's work programme for cooperation with the EU 2016 », p. 5 (https://www.regjeringen.no/globalassets/departementene/ud/dokumenter/planer/160229-government_work_programme_eu_2016.pdf).

²² Le texte est accessible sous https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=uriserv:OJ.L_.2018.129.01.0003.01.ENG&toc=OJ:L:2018:129:TOC et [https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=CELEX:22018X0927\(02\)](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=CELEX:22018X0927(02)).

²³ Cf. http://www.europarl.europa.eu/doceo/document/TA-8-2018-0094_EN.html.

²⁴ Cf. <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/PDF/?uri=CELEX:32018D0760&from=EN>.

²⁵ Comme on l'a vu précédemment, la Norvège a exporté plus de gaz que de pétrole, pour la première fois, en septembre 2015.

due à la chute des prix du gaz naturel, qui a réduit les revenus du gaz de 36% par rapport à 2018. Dans le même temps, les exportations de pétrole et de gaz ont représenté près de 43% des exportations totales. Simultanément, l'excédent a aussi été mis sous pression par l'augmentation des importations, qui ont augmenté de 6.4% en glissement annuel.

La forte **demande intérieure** soutient les importations. Celles qui proviennent des pays émergents (notamment de Chine) représentent une part croissante dans les échanges commerciaux de la Norvège. Mais les pays européens demeurent les principaux **partenaires commerciaux** du pays. La faiblesse de la demande de la zone euro ainsi que les conséquences du *Brexit* pourraient être des facteurs à risque pour les exportations de marchandises, dont 20.06% (2019) sont dirigées vers le Royaume-Uni (2017 : 22.15%).

3.1.1 Commerce des marchandises

Durant les dernières années, le commerce des marchandises de la Norvège a évolué d'une manière contrastée. D'un point de vue général, on observe une croissance continue – quoiqu'irrégulière – de la valeur des importations alors que celle des exportations oscille entre diminution (2015, 2016, 2019) et augmentation (2017, 2018).

Les fluctuations des exportations sont largement liées à la structure de ces dernières. En **2015**, le recul des exportations a été provoqué par le recul des recettes liées à l'exportation de pétrole et de gaz. Cette diminution n'a pas été compensée par la croissance des exportations dans d'autres secteurs, portée par le bas niveau de la couronne (elle a conduit, par exemple, à des exportations record de produits de la pêche).²⁶ En **2016**, la réduction de la valeur des exportations a été provoquée par quatre facteurs : une chute de la valeur des exportations de pétrole, malgré un accroissement du volume exporté ; un repli de la valeur des exportations de gaz naturel en dépit d'un maintien du volume ; un recul des exportations de produits pétroliers raffinés ; une contraction dans l'exportation des machines industrielles, dont une grande partie concerne des activités liées au pétrole ou au gaz à l'étranger. A nouveau, elle a été partiellement compensée par une forte croissance des exportations de poissons, qui ont atteint de nouveaux sommets. En **2017**, les exportations se sont redressées, ce qui a permis une expansion du **surplus de la balance commerciale** (2017 : 179'289 mio NOK), qui avait été particulièrement faible en 2016.

En **2018**, cette évolution s'est prolongée. La valeur des exportations a considérablement augmenté. Cela a permis un élargissement du surplus de la balance commerciale par rapport à 2017 (2018 : 287'028 mio NOK). Plus de la moitié des recettes ainsi générées a reposé sur l'exportation du pétrole. Celle des produits de la pêche, des métaux et des produits pétroliers raffinés a connu, elle aussi, une croissance marquée. Les exportations de saumon ont représenté plus de 70% de ventes des produits de la pêche à l'étranger. De leur côté, les importations ont également crû. Celles des machines industrielles ont signalé un optimisme pour les investissements industriels.

En **2019**, la valeur des importations a augmenté, et celle des exportations diminué. En valeur, les exportations de gaz, de pétrole et de condensats de gaz naturel, de bateaux et de plateformes pétrolières ont décliné alors que celles des produits de la pêche ont crû. La baisse des recettes résultant des exportations est principalement due à la chute des prix du gaz naturel, qui a réduit les revenus de ce produit de 36% par rapport à 2018. S'y est ajoutée (pour la deuxième année consécutive) une diminution du volume des combustibles exportés. En définitive, le solde de la balance commerciale s'est fortement contracté, pour se fixer en-dessous de celui de 2017 (148'316 mio NOK). Les exportations de produits pétroliers ont représenté le 46.9% du total des exportations. En valeur absolue comme en pourcentage, elles ont reculé par rapport à 2018.

L'Union européenne est de loin le partenaire commercial le plus important de la Norvège. Les chiffres provisoires de l'année 2019 indiquent que le 61% des importations norvégiennes est venu de l'Union européenne et que cette part était de 78.5% pour les exportations. L'Union concentre plus de 70% du commerce extérieur de la Norvège, combinant importations et exportations (2019 : 70.51%).²⁷ Cette part va croissante. Traditionnellement, le solde de la balance commerciale est en faveur de la Norvège.

Envisageant la relation sous un autre angle, on relèvera que **la Norvège est le 6^e partenaire commercial de l'Union européenne**, le 5^e fournisseur de l'UE en marchandises et le 7^e marché d'exportation de l'Union pour ces produits. Dans la perspective de l'Union européenne, les importations en provenance de la Norvège ont représenté le 4.2% du total en 2018, et les exportations à destination de la Norvège le 2.8% de l'ensemble.

²⁶ Statistiques norvégiennes : <https://www.ssb.no/utenriksokonomi/statistikker/muh/aar-forelopige/2016-01-15>.

²⁷ Cf. l'Annexe 3.

Après la Russie, la Norvège est le plus grand fournisseur de produits énergétiques à l'Union européenne, notamment en pétrole brut, gaz naturel et gaz liquide. Cela représente une part substantielle des produits norvégiens importés par l'Union européenne (2019 : 42% ; 2018 : 55.4%). La Norvège est le principal fournisseur de l'UE en poissons (2019 : 12.3% des importations de l'Union provenant de la Norvège ; 2018 : 8.1%). Elle est aussi la principale source d'aluminium primaire pour l'UE. Celle-ci exporte principalement des produits manufacturés à la Norvège (machines, équipements de transports...) (2019 : 79.3% ; 2018 : 79.5%) ; mais elle alimente aussi ce marché en produits agricoles (2019 : 10.2% des exportations de l'UE dans ce pays ; 2018 : 9.7%).²⁸

Les **principaux destinataires des exportations norvégiennes** de marchandises sont le Royaume-Uni, l'Allemagne et les Pays-Bas. Les **importations** proviennent en premier lieu de la Suède, de l'Allemagne et de la Chine. Entre 2018 et 2019, trois pays ont perdu des places parmi les vingt principales destinations des exportations norvégiennes (Belgique, Irlande, Pologne), alors que six autres en gagnaient (Canada, Chine, Danemark, Portugal, Singapour, Turquie). Pour ce qui est des importations, les chiffres sont, respectivement, de trois (Canada, Corée du Sud, Pays-Bas) et quatre (Espagne, Finlande, Pologne, Russie). En 2019, la valeur des exportations a reculé pour douze des plus importants partenaires de la Norvège ; celle des importations, pour deux de ces partenaires.

En 2018, la Norvège était, selon les statistiques de l'OMC, la 35^e puissance pour ses exportations et la 42^e pour ses importations (2017 : 36^e et 40^e respectivement).

3.1.2 Commerce des services

En **2015**, la croissance du commerce des services a été plus faible que l'année précédente. Le solde (positif) du commerce des services s'est élevé à 2'709 millions de couronnes – soit presque 50% de moins qu'en 2014. En **2016**, l'évolution a été légèrement positive pour les importations (2015 : 247'378 ; 2016 : 247'701), mais fortement négative pour les exportations (2015 : 250'087 ; 2016 : 221'625). En **2017**, le commerce s'est replié, pour finir, respectivement, à 229'560 et 214'671 mio NOK. Il s'est redéployé en **2018** (importations : 235'654 mio NOK ; exportations : 223'859 mio NOK) et a poursuivi sur sa lancée en **2019** (importations : 278'036 ; exportations : 260'206). Pour les quatre dernières années, le solde de la balance a été négatif, mais il a été plus petit en 2015 (2'709) que lors des années ultérieures (2016 : 26'076 ; 2017 : 14'889 ; 2018 : 12'212 ; 2019 : 17'830).

Les transports maritimes et côtiers dominent les **exportations** de services (2019 : 38.60%), suivis des services commerciaux (2019 : 16.36%). Les services commerciaux (2019 : 19.03%) et les activités de soutien aux transports et aux voyages (2019 : 14.58%) dominent les **importations**.

La majorité du commerce des services implique les membres de l'Union européenne qui se trouvent en dehors du Nord de l'Europe. Ils captent près du tiers des exportations norvégiennes de services (2019 : 35.43% ; 2018 : 35.05%) et alimentent presque 45% des importations norvégiennes dans ce secteur (2019 : 45.14% ; 2018 : 44.39%). La part des exportations à destination des pays nordiques a légèrement augmenté (2019 : 17.24%), tout comme celle des importations en provenance de ces pays (2019 : 21.37%). La part du commerce avec l'Asie est inférieure (exportations en 2019 : 16.08% ; importations en 2019 : 12.42%).

En 2018, la Norvège était, selon les statistiques de l'OMC, la 32^e puissance pour ses exportations et la 29^e pour ses importations (2017 : 31^e et 28^e respectivement).

3.2 Commerce bilatéral

Le commerce bilatéral des marchandises avec la Suisse est modeste.

Selon les données provisoires de l'Administration fédérale des douanes, les **importations en provenance de la Norvège** ont porté sur 328'233'223 CHF en 2019. Elles se sont inscrites en recul de 10.2% par rapport à 2018. Elles ont ainsi repris le mouvement observé de 2013 à 2015 avant la croissance des années 2016 à 2018. Elles ont représenté le 0.16% de l'ensemble des importations en 2019. Quant aux **exportations suisses**, elles ont été de 659'593'658 CHF en 2019. En retrait de 11.5%, elles n'ont pas confirmé la hausse de 2018, mais ont repris la tendance antérieure. Leur part à l'ensemble des exportations est, elle aussi, modeste (2019 : 0.27%). La balance commerciale est traditionnellement en faveur de la Suisse (cf. la période 2013 – 2019).

En ce qui concerne le **catalogue des principaux biens exportés** (cf. l'Annexe 4), on constate que des glissements sont intervenus en 2019 dans les principaux groupes de produits, sans que cela affecte l'ordre

²⁸ Cf. Commission européenne, https://webgate.ec.europa.eu/isdb_results/factsheets/country/details_norway_en.pdf et https://ec.europa.eu/trade/policy/countries-and-regions/countries/norway/index_en.htm.

de leur classement : la part des produits chimiques et pharmaceutiques a diminué, tout comme celle des instruments de précision, des montres et des bijoux, alors que celle des machines, des appareils, de l'électronique et des métaux a connu une évolution contraire. Les produits agricoles ou forestiers et les pêcheries ne figurent plus parmi les quatre principaux produits d'exportation sur le plan bilatéral. Dans les **importations**, les changements ont été plus importants : la part des métaux a considérablement décliné, de sorte que cette rubrique a perdu sa première place ; elle a été supplantée par les métaux précieux, les pierres précieuses et les bijoux ; les importations de produits chimiques ou pharmaceutiques se sont légèrement tassées, pendant que celles des produits agricoles ou forestiers et des pêcheries s'étendaient.

Quant à lui, le Bureau norvégien des statistiques²⁹ donne les chiffres suivants pour les six dernières années :

Année	Importations de Suisse (mio NOK)	Exportations norvégiennes (mio NOK)	Solde (mio NOK)
2014	7'641	3'377	- 4'264
2015	7'077	3'244	- 3'833
2016	7'285	4'236	- 3'049
2017	7'894	3'154	- 4'740
2018	7'950	2'946	- 5'004
2019	8'025	2'966	- 5'059

De son côté, le commerce des services entre la Suisse et la Norvège est peu substantiel. Il n'y a aucune statistique fiable qui permettrait d'en déterminer le développement au cours des dernières années.

Le 4 mai 2017, la Suisse a informé la Norvège qu'elle avait accompli les procédures internes nécessaires à l'entrée en vigueur de l'**Accord bilatéral sur les mesures de sécurité douanière** signé à Berne le 12 novembre 2015. La Norvège ayant confirmé avoir achevé ses propres procédures, l'accord est entré en vigueur le 1^{er} juillet 2017.

4. Investissements directs

4.1 Evolution et perspectives générales

Depuis qu'elle fait partie de l'Espace Economique Européen, la Norvège applique aux entreprises étrangères le même traitement qu'aux sociétés nationales dans les domaines où les investissements étrangers étaient précédemment interdits ou limités. Les formalités relatives à la création d'une filiale en Norvège pour un investisseur en provenance de l'EEE sont plutôt simples et rapides. Il existe cependant quelques **restrictions à l'investissement étranger** régulièrement identifiées par les organisations internationales. Elles concernent principalement l'hydroélectricité (où le secteur privé, indépendamment de sa nationalité, ne dispose pas des mêmes droits que le secteur public), la pêche, certains services postaux et la distribution de boissons alcoolisées aux particuliers (qui fait l'objet d'un monopole).

Dans l'étude de la Banque mondiale *Ease of Doing Business* relative à l'année 2019, laquelle couvre 190 Etats, la Norvège occupe le 9^e rang (2018 : 7^e). Dans son *Venture Capital & Private Equity Country Attractiveness Index* de 2018, la Business School de l'Université de Navarre place la Norvège au 14^e rang d'un classement comptant 125 Etats. De son côté, l'Institut de management de Lausanne fait aussi figurer la Norvège parmi les meilleurs dans son **classement** annuel de la compétitivité mondiale (2019 : 11^e).

Au cours des dernières années, les investissements directs étrangers en Norvège ont augmenté de 2013 à 2015, diminué en 2016 et 2017 (1'218'593 mio NOK) et se sont ressaisis en 2018 (1'260'546 mio NOK).

C'est de Suède, des Pays-Bas et du Luxembourg que vient la part la plus importante des **investissements directs étrangers en Norvège**. Parmi les 20 principaux investisseurs étrangers, rares sont ceux qui ont eu une évolution constante depuis 2013, que ce soit sous forme d'un repli (France et Chypre) ou d'une expansion (Thaïlande). Les autres investissements ont évolué d'une manière variable. Ainsi, par exemple, les investissements finlandais ont crû de 2013 à 2015, diminué en 2016 et 2017, et repris en 2018. Ceux du Danemark ont évolué en sens contraire à chacune de ces époques. Les investissements de l'Autriche (croissance de 2013 à 2016, diminution en 2017-2018) ont suivi une évolution largement similaire à ceux de la Belgique et des Pays-Bas (avec une croissance jusqu'en 2015), alors que ceux des Etats-Unis ont diminué de 2013 à 2015 et augmenté depuis lors. Quant aux autres investissements, ils ont eu, le plus

²⁹ Cf. Statistiques norvégiennes : <https://www.ssb.no/en/statbank/table/08804>.

souvent, un parcours en dents de scie. En **2017**, le Canada est devenu le 10^e principal investisseur étranger, mais ses investissements se sont effondrés en 2018. L'Italie n'appartient plus au cercle des vingt principaux investisseurs, dans lequel figure maintenant la Thaïlande.

A la fin de l'année 2013, le stock des **investissements directs de la Norvège à l'étranger** valait 1'111'743 mio NOK. Il a crû jusqu'en 2016, pour atteindre 1'715'020 mio NOK. En 2017, il a reculé (NOK 1'678'992 mio). En 2018, il a regagné en substance (NOK 1'755'315 mio).

Durant cette période, les principaux destinataires de ces investissements ont été des pays européens, à l'exception des Etats-Unis, de Singapour et, à une certaine époque, des Bermudes. Les Pays-Bas, la Suède et les Etats-Unis figurent parmi les premiers d'entre eux. A la fin de l'année 2018, les Norvégiens avaient investi quelque 370 mia NOK aux Etats-Unis, plus de 239 mia NOK aux Pays-Bas et près de 222 mia NOK en Suède. Les investissements aux Etats-Unis se sont contractés en 2014 avant de suivre une pente ascendante. Ceux qui visaient la Suède ont crû de 2013 à 2015, diminué en 2016, augmenté en 2017 et reculé en 2018. Quant aux investissements aux Pays-Bas, ils se sont étoffés jusqu'en 2015, puis ont constamment reculé.

L'extraction du pétrole et du gaz naturel est une **industrie populaire** pour les investissements en et hors de Norvège. Malheureusement, l'Office des statistiques ne publie plus de données à ce sujet depuis 2016. Précédemment, les investissements étrangers en Norvège diminuaient depuis 2014 (2016 : 302'393). Pendant la même période, les entreprises norvégiennes ont investi à l'étranger des montants variables, mais ils étaient en augmentation tendancielle (379'719 mio NOK en 2016).

Au cours des dernières années (seules prises en compte ici), les **revenus** des investissements norvégiens à l'étranger ont crû de 2013 à 2015, diminué en 2016, puis repris une courbe ascendante en 2017 et 2018 (96'989 mio NOK). De leur côté, les revenus des investissements étrangers en Norvège ont chuté en 2013 et 2014, puis augmenté régulièrement (2018 : 102'420 mio NOK).

Les investissements directs sont une composante importante des **relations entre l'UE et la Norvège**. Une part substantielle de ces derniers se concentre sur le secteur pétrolier et gazier. Des entreprises telles que BP (Royaume-Uni), ENI (Italie), RWE Dea (Allemagne) et ENGIE (France) sont engagées dans le développement de ce secteur en Norvège.

Selon les informations publiées, les pays de l'UE couvrent une part substantielle des investissements directs étrangers en Norvège. Ils ont passé de 66.55% de l'ensemble en 2013 à 76.33% en 2015, mais ils ont, depuis lors, marqué un léger repli (2017 : 70.16% ; 2018 : 71.07%). De son côté, l'UE a reçu de 60% à 69% des investissements norvégiens à l'étranger entre 2013 et 2017. Le tassement de leur valeur nominale en 2017 (1'057'783 mio NOK) s'est poursuivi en 2018 (993'811 mio NOK), ramenant leur part à 56.61%.

La Norvège dispose de deux fonds souverains. Le premier est le **Fonds de pension gouvernemental-Norvège**. Créé en 1967, il vise à soutenir et développer des entreprises norvégiennes. En 1990, Oslo a créé un **Petroleum Fund** pour gérer les ressources générées par la production de gaz et de pétrole. En 2006, il est devenu le **Fonds de pension gouvernemental-Etranger**. Il est le premier fonds souverain par sa capitalisation. A fin 2019, elle était de 10'088 milliards de couronnes, bien au-delà de celle des deux années précédentes (2018 : 8'256 mia ; 2017 : 8'488 mia). A cette date, le Fonds avait investi dans 9'202 sociétés. Le 3.7% de ses avoirs se trouvait en Suisse (6^e destination). Parmi les dix plus grandes entreprises bénéficiant de ses apports figurent trois groupes suisses : Nestlé (2019 : 4^e place), Roche Holding (2019 : 6^e) et Novartis (2019 : 10^e).³⁰ Les **ressources qui l'alimentent ont trois sources** : les revenus liés aux champs pétrolifères possédés par l'Etat ; les impôts payés par les entreprises actives dans le domaine pétrolier et les dividendes d'Equinor, dont l'Etat est le plus important actionnaire. Le Fonds, destiné à financer la reconversion économique et la protection sociale des prochaines décennies, sert aussi d'amortisseur durant les mauvaises périodes économiques. En **2019**, le retour sur investissements a été de 1.692 milliard de couronnes, ce qui représente 19.9%. En **2018**, il avait été négatif (- 6.12% ; - 485 mia NOK), pour la cinquième fois depuis 1998. En **2017**, il s'était fixé à 13.66%.

Le Fonds investit dans des actions, des obligations et d'autres actifs. Les règles qui le régissent stipulent qu'il ne peut pas détenir plus de 10% du capital d'une entreprise. Dans les faits, il ne dépasse pas 5%. Il fait une distinction entre un investisseur activiste, ce qu'il n'est pas, et un propriétaire actif, ce qu'il est.³¹ Il a une approche basée sur certains principes et une grande transparence. Entre autres, il exclut les investissements dans les entreprises dont les activités ne sont pas tenues pour éthiques ou dont le comportement contribue à la violation de normes éthiques fondamentales. Cela inclut les sociétés qui produisent certains types d'armes, basent leurs activités sur le charbon et l'or ou produisent du tabac. Par

³⁰ Cf. Norges Bank Investment Management : https://www.nbim.no/contentassets/3d447c795db84a18b54df8dd87d3b60e/spu_annual_report_2019_en_web.pdf, p. 43. Voir aussi *infra*, ch. 5.4.

³¹ Sur ce Fonds, voir <https://www.letemps.ch/economie/2014/12/02/un-fonds-destine-aux-generations-futures>.

ailleurs, la Norvège veut aussi réorienter ses investissements vers les énergies renouvelables et autres actifs bénéfiques à l'environnement ou au climat. Dans le même esprit, il a été décidé(?), en 2019, que le Fonds exclue de son portefeuille les compagnies engagées dans l'exploration ou l'exploitation pétrolière.

4.2 Flux d'investissements bilatéraux

D'après les statistiques norvégiennes, les **investissements directs de la Suisse en Norvège** valaient 33'057 mio NOK en 2018. Ils équivalaient au 2.62% de l'ensemble de ces investissements. Ils ont cassé le mouvement de repli perceptible depuis plusieurs années.

Selon la Banque nationale suisse, le **stock des investissements suisses en Norvège** a évolué d'une manière légèrement différente au cours des dernières années :

Année	Montant (mio CHF)	Année	Montant (mio CHF)
2006	3'366	2013	4'204
2007	3'222	2014	3'170
2008	3'334	2015	1'948
2009	3'841	2016	5'089
2010	4'183	2017	4'517
2011	4'122	2018	4'671
2012	3'996		

Source : Banque nationale suisse ([https://data.snb.ch/fr/topics/aube#!/cube/fdiausbla?fromDate=2007&toDate=2016&dimSel=d0\(T0,T1,NO,B3,T2,T3,T4,T5,T6\)](https://data.snb.ch/fr/topics/aube#!/cube/fdiausbla?fromDate=2007&toDate=2016&dimSel=d0(T0,T1,NO,B3,T2,T3,T4,T5,T6)))

Pour la Banque nationale suisse, les **flux des investissements suisses en Norvège** se sont présentés comme suit pendant les dernières années :

Année	Montant (mio CHF)	Année	Montant (mio CHF)
2006	204	2013	127
2007	-15	2014	321
2008	303	2015	- 205
2009	147	2016	2'351
2010	116	2017	- 328
2011	243	2018	- 253
2012	73		

Source : Banque nationale suisse ([https://data.snb.ch/fr/topics/aube#!/cube/fdiaustlanda?fromDate=2007&toDate=2016&dimSel=d0\(T0,T1,NO,B3,T2,T3,T4,T5,T6\)](https://data.snb.ch/fr/topics/aube#!/cube/fdiaustlanda?fromDate=2007&toDate=2016&dimSel=d0(T0,T1,NO,B3,T2,T3,T4,T5,T6)))

D'après les statistiques norvégiennes, la Suisse a été le 11^e investisseur étranger en Norvège en 2013, le 12^e en 2014, le 13^e de 2015 à 2017 et le 11^e en 2018. Les investisseurs les plus importants sont, dans l'**industrie** : Nestlé, ABB, EG Laufenburg (EGL Nordic AS), Georg Fischer, Novartis, Phonak, Roche, Schindler, Sika, Swatch Group, Implenia. Quant aux **services** : Adecco, Kuoni, SGS, Swiss Life (Vital Forsikring).

Pour ce qui est des **investissements norvégiens en Suisse**, il faut se baser sur les statistiques norvégiennes. Elles indiquent qu'ils sont irréguliers. En 2018, ils ont été négatifs (- 859 mio NOK), tout comme en 2015 (- 1'887 mio NOK). En 2017, ils étaient encore positifs (2'286 mio NOK), mais en recul par rapport à l'année antérieure (3'935 mio NOK).

Il convient de souligner, dans ce contexte, que les investissements du Fonds souverain en Suisse ne sont pas inclus dans les chiffres qui précèdent (cf. *supra*, ch. 4.1).

5. Promotion commerciale, économique et touristique

5.1 Instruments de la politique économique extérieure

Les discussions que le **Ministre** suisse de l'Economie mène avec ses homologues étrangers, par exemple lors de réunions de l'AELE ou en marge de ces dernières, offrent d'excellentes occasions de promouvoir l'économie suisse. Par ailleurs, en Norvège comme ailleurs, les **entreprises suisses** elles-mêmes sont d'importants acteurs de la promotion économique, qu'elles aient une représentation dans le pays ou y produisent, voire distribuent, des marchandises suisses.

De son côté, l'**Ambassade** dispose de ressources limitées pour la promotion du commerce, de l'économie et du tourisme suisses. Dans la mesure de ses possibilités, elle s'attache à promouvoir le potentiel de notre

pays comme partenaire commercial, bénéficiaire d'investissements ou destination touristique. Elle suit les développements des politiques et lois norvégiennes, soigne ses contacts avec les représentants de sociétés suisses ou les principaux acteurs norvégiens, appuie l'organisation de visites et coopère, le cas échéant, à la tenue de manifestations de promotion. Par ailleurs, elle organise chaque année des « déjeuners d'affaires ». Ils permettent de favoriser les échanges entre acteurs et de nourrir les liens entre l'Ambassade et les milieux privés suisses. Il n'y a pas de *Swiss business hub* ou de chambre de commerce. L'idée de créer une telle chambre n'est plus débattue depuis plusieurs années.

La représentation appuie aussi les acteurs économiques dans la mesure de ses facultés. Elle transmet les demandes d'une certaine importance au « **S-GE-Trade Point** » de Stockholm (2 personnes), avec lequel elle coopère étroitement. Le cas échéant, les demandes sont confiées à une personne externe. Le chef du *S-GE-Trade Point* vient régulièrement en Norvège pour y nouer ou entretenir des contacts. Une implication appropriée du *Trade Point* est essentielle. Le pouvoir d'achat et le potentiel de croissance des pays nordiques présentent en effet un grand intérêt pour les sociétés suisses. Mais ces dernières, notamment les PME, ont souvent besoin de clarifications ou d'appuis.

A leur manière, les **médias sociaux** et les **activités culturelles** participent aussi, dans une certaine mesure, de la promotion économique de la Suisse. L'Ambassade n'hésite pas à les mettre à profit dans ce but. Certaines de ces activités bénéficient d'un soutien de **Présence Suisse** (cf. *infra*, ch. 5.2), tout comme les **voyages de journalistes norvégiens en Suisse**.

5.2 Intérêt pour la Suisse comme lieu de villégiature, d'éducation et autres services, potentiel de développement

La Suisse bénéficie d'une excellente **réputation** en Norvège. Cette dernière vise notre pays, mais aussi, entre autres, son histoire, ses institutions, sa culture et les actions de certains de ses ressortissants. L'admiration se porte parfois sur les paysages ou la situation géographique et économique de la Suisse. La **presse** et la **télévision** évoquent, de temps à autre, des lieux touristiques suisses, les activités d'artistes suisses ou les industries de notre pays.

Les Norvégiens aiment voyager. Nombre d'entre eux ont un niveau de vie élevé. Cela leur permet d'envisager des **vacances** ou des **études** en Suisse. Les fluctuations des cours du pétrole et leurs effets sur l'économie ne semblent pas affecter l'attrait des déplacements à l'étranger et le nombre des vols internationaux. Dans cette mesure, la Norvège est un marché intéressant pour **Suisse Tourisme** et pour les **universités et hautes écoles de Suisse**.

Néanmoins, la force du franc suisse et la relative faiblesse de la couronne peuvent dissuader les Norvégiens de venir en Suisse. Par ailleurs, notre pays présente des similitudes avec la Norvège qui le rendent moins intéressant que des destinations exotiques. De fait, c'est avant tout pendant l'hiver que les Norvégiens se rendent en Suisse. Ils privilégient des endroits tels que Zermatt, St. Moritz, Davos, Engelberg, Bagnes (Verbier) et Saas-Fee. En 2015, ils ont passé 93'740 nuitées en Suisse. Ultérieurement, les nuitées ont augmenté d'une manière presque constante (2016 : 94'188 ; 2017 : 100'695 ; 2018 : 100'527 ; 2019 : 100'699).

En matière **éducative**, les universités suisses jouissent d'une très bonne renommée. La Suisse a longtemps été une destination prisée par les Norvégiens. Ils allaient notamment aux Universités de Bâle, de Fribourg et de Saint-Gall ou à l'EPFZ à une époque où l'allemand était une langue bien maîtrisée en Norvège (parce que largement enseignée) et où notre pays offrait un soutien financier aux étudiants norvégiens (après la Seconde Guerre mondiale). Les choses ont changé depuis lors. Il existe des associations d'anciens étudiants norvégiens pour presque toutes les écoles mentionnées. Le niveau de l'éducation norvégienne et l'attrait d'études au Danemark, aux Etats-Unis, au Royaume-Uni ou en Australie ne favorisent pas la Suisse.

Compte tenu de son excellence, la **médecine suisse** pourrait retenir l'attention des personnes résidant en Norvège.

S'agissant des **instruments de promotion**, on relèvera que *Présence Suisse* ne considère pas la Norvège comme un pays prioritaire. Il en va de même de *Suisse Tourisme*, dont la représentation à Stockholm compte trois personnes. Elle couvre la Norvège parmi d'autres Etats du nord de l'Europe et organise occasionnellement des événements de promotion en Norvège. Les personnes résidant dans ce pays ne peuvent plus bénéficier de *bourses d'excellence* depuis quelques années.

5.3 Intérêt pour la Suisse comme lieu d'investissement, potentiel de développement

La Suisse ne figure pas parmi les principales destinations des investisseurs norvégiens en Europe. Elle cède du terrain par rapport à d'autres pays (cf. l'Annexe 5). Mais le développement de certaines activités commerciales génère, parfois, un intérêt pour des **investissements** en Suisse.

5.4 Intérêt pour la place financière suisse, potentiel de développement

Traditionnellement, la place financière suisse jouit d'une bonne réputation en Norvège. Mais le secret bancaire a nourri des controverses par le passé. On tient généralement les banques suisses pour excellentes, stables et sûres. La **place financière suisse** suscite l'intérêt de ressortissants aisés.

Des tensions ont résulté de certaines difficultés rencontrées par des autorités norvégiennes dans l'accès à des **informations** relatives aux comptes de citoyens norvégiens en Suisse. La déclaration signée le 20 janvier 2016 sur l'introduction d'un échange automatique d'informations en matière fiscale par la Suisse et la Norvège les a éliminées. Selon cette déclaration, les deux pays prélèvent depuis 2017 – les bases juridiques étant à disposition – des informations conformément au standard global pour cet échange et les échangent dès 2018. Cette coopération devrait contribuer à asseoir la réputation de notre pays.

Comme on l'a vu précédemment (*supra*, ch. 4.2), la Suisse ne figure pas en tête des Etats qui **investissent en Norvège**. De leur côté, les **investissements directs norvégiens** en Suisse sont aussi modestes. Cela ne doit pas faire oublier que, sous d'autres formes, des investissements substantiels sont effectués en Suisse. A titre d'exemple, on peut mentionner le Fonds souverain, qui y possédait, à fin décembre 2019,³² des actions dans 130 sociétés et des obligations dans 33 compagnies (2018 : respectivement 130 et 30 ; 2017 : 129 et 28). Le montant total des investissements en Suisse était de quelque 42.2 milliards de dollars. Cela représente une augmentation substantielle par rapport aux années antérieures (2018 : 33.9 mia USD ; 2017 : 37.2 mia USD ; 2015 : 32.9 mia USD). Entre autres, le Fonds a investi des montants considérables dans les sociétés suivantes : Nestlé, Roche, Novartis, UBS, Crédit suisse, LafargeHolcim, Compagnie financière Richemont. Il possède 4.26% du capital du Crédit suisse, 3.69% de celui de l'UBS, 3.51% de LafargeHolcim et 2.53% de Nestlé (2019).³³

La décision prise par l'Union européenne de ne pas prolonger la reconnaissance de l'équivalence boursière en faveur de la Suisse au-delà du 30 juin 2019 a amené la Norvège à prendre une décision identique. Elle a dit se fonder, pour ce faire, sur l'Accord EEE.

Les modifications portées à l'Accord de **prévention de la double imposition** sont entrées en vigueur en 2005 et 2010. La **double-imposition en matière successorale** a été abolie en 2014.

6. Agenda de politique économique extérieure

Dans les relations entre la Suisse et la Norvège, l'agenda de « politique commerciale » a principalement porté, jusqu'à présent, sur la négociation d'accords de libre-échange sous l'égide de l'AELE. Ceux-ci ne sont pas couverts par le présent rapport. On trouvera des informations les concernant sur le site suivant : https://www.seco.admin.ch/seco/fr/home/Aussenwirtschaftspolitik_Wirtschaftliche_Zusammenarbeit/Wirtschaftsbeziehungen/Freihandelsabkommen.html.

7. Conclusions

La Norvège est et demeurera, pour un temps prévisible, un **pays riche avec un grand potentiel** – notamment pour l'industrie suisse d'exportation. Mais l'accès au marché norvégien est traditionnellement **peu ouvert** et présente certains **risques**. Il ne faut pas les sous-estimer. Dans cette mesure, les limites de la politique économique extérieure (cf. *supra*, ch. 5.1) représentent un handicap pour la promotion du commerce suisse.

La mise en œuvre de **politiques et programmes gouvernementaux** peut présenter un potentiel intéressant pour certaines entreprises ou investisseurs suisses. Peuvent être mentionnées, entre autres : la diversification de l'économie (conduisant au renforcement de certains secteurs), la transition vers des

³² Cf. <https://www.nbim.no/en/the-fund/holdings/holdings-as-at-31.12.2019/?fullsize=true>.

³³ Cf. aussi *supra*, ch. 4.1.

économies « verte » et « bleue », l'amélioration des infrastructures (construction et rénovation de tunnels, construction de voies ferrées, de routes et de ports, renouvellement et entretien du matériel roulant, construction ou rénovation d'hôpitaux), la digitalisation de l'économie, la promotion des technologies modernes ou de l'automatisation. S'y ajoutent la **production d'énergie** (notamment renouvelable), les secteurs dans lesquels il y a **peu de concurrence sur le plan interne** norvégien (telle la production de médicaments) ou qui nécessitent d'**intenses recherches** (telle l'électrification des moyens de transport, terrestre, aérien ou maritime), les activités impliquant une **grande consommation d'énergie** (bon marché), le **stockage de données** et les niches exigeant ou envisageant des **produits de qualité**. Le secteur de la **construction**, particulièrement dynamique, ouvre des perspectives pour les entreprises fournissant des matériaux et mobiliers spéciaux ou innovants.

ANNEXE 1

Structure de l'économie de la Norvège

Répartition du produit intérieur brut de la Norvège par secteur						
Secteur	2017		2018		2019	
	Montant ^{a)}	Part (%) ^{b)}	Montant ^{a)}	Part (%) ^{b)}	Montant ^{a)}	Part (%) ^{b)}
Secteur primaire ^{c)}	144'623	2.65	153'905	2.63	160'750	2.68
Secteur secondaire	2'005'920	36.70	2'227'734	38.01	2'168'656	36.05
- dont l'exploitation du pétrole	504'938	9.24	627'908	10.71	495'893	8.24
Secteur tertiaire	3'314'830	60.65	3'478'954	59.36	3'685'655	61.27
- dont les services publics	951'457	17.41	1'000'298	17.07	1'052'598	17.50
Total	5'465'373	100	5'860'593	100	6'015'061	100

Répartition de l'emploi en Norvège par secteur						
Secteur	2017		2018		2019	
	(Unité : 1'000 pers.)	Part (%) ^{b)}	(Unité : 1'000 pers.)	Part (%) ^{b)}	(Unité : 1'000 pers.)	Part (%) ^{b)}
Secteur primaire ^{c)}	262.1	2.39	263.7	2.36	264.8	2.33
Secteur industriel	2'008.1	18.27	2'056.1	18.40	2'114.0	18.61
- dont l'exploitation du pétrole	95.1	0.86	94.7	0.85	96.1	0.85
Secteur des services	8'719.2	79.34	8'853.6	79.24	8'980.1	79.06
- dont les services publics	3'993.8	36.34	4'040.0	36.16	4'081.7	35.93
Total	10'989.4	100	11'173.4	100	11'358.9	100

Source : Statistiques norvégiennes

- a) en mio NOK à prix courants
- b) Le pourcentage mentionné pour chacune des (sous-)rubriques se rapporte toujours à l'ensemble des secteurs, et non pas, pour les sous-rubriques, au secteur concerné.
- c) Aux fins de ce tableau, le secteur primaire inclut l'agriculture, la pêche et l'exploitation des forêts. Il ne compte pas l'exploitation des mines et des champs de pétrole ou de gaz.

ANNEXE 2

Principales données économiques¹

Rubrique	Année	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
PIB (mia. USD) ^{d)}		358'390	365'981	381'536	395'872	407'412	384'291	403'344
PIB/habitant (USD) ^{a)}		68'849	69'681	72'120	74'357	76'684	79'638	82'071
Croissance du PIB (en %) ^{d)}		1.97	1.07	2.32	1.29	1.15	- 6.27	2.95
Inflation (%) ^{d)}		2.17	3.55	1.87	2.76	2.17	2.40	2.20
Chômage (%) ^{a)}		4.53	4.74	4.21	3.85	3.60	3.50	3.6
Balance fiscale (% du PIB) ^{b)}		1.3	4.6	5.8	8.8	9.0	9.9	
Solde du compte courant (mia USD) ^{a)}		30'565	14'829	22'513	35'035	28'711	30'242	29'668
Solde budgétaire (% du PIB) ^{d)}		6.02	4.05	4.99	7.34	7.92	0.78	3.68
Compte courant (% du PIB) ^{d)}		8.03	4.45	4.61	7.14	3.96	- 1.31	0.09
Dette publique globale brute (% du PIB) ^{a)}		32.94	36.42	36.86	39.97	39.97	39.97	39.97
Dette extérieure totale (% du PIB) ^{c)}								
Service de la dette (% des exportations) ^{c)}								
Réserves internationales (mia USD) ^{b)}		58.5	60.9	65.1	63.8	63.6	62.4	

a) Source : IMF Economic Outlook Database, October 2019
(<https://www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2019/02/weodata/index.aspx>)

b) Source : IMF, Article IV Consultation, Staff Report, June 2019, p. 30
(<http://www.imf.org/en/Publications/CR/Issues/2017/07/05/Norway-2017-Article-IV-Consultation-Press-Release-and-Staff-Report-45027>)

c) Information non disponible

d) Source : IMF Economic Outlook Database, April 2020
(<https://www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2020/01/weodata/index.aspx>)

¹ Les cellules grisées contiennent des estimations.

ANNEXE 3

Principaux partenaires commerciaux de la Norvège en 2019

(Perspective selon le pays de résidence)

		2019					2019		
	Pays	Exportations (mio NOK) <i>par le pays de résidence</i>	Part (%)	Var. ² (%)		Pays	Importations (mio NOK) <i>par le pays de résidence</i>	Part (%)	Var. ² (%)
1	Royaume-Uni	181'358	20.06	- 15.98	1	Suède	89'001	11.78	3.65
2	Allemagne	129'167	14.29	- 18.94	2	Allemagne	81'740	10.82	5.56
3	Pays-Bas	100'072	11.07	- 5.48	3	Chine	76'936	10.18	7.87
4	Suède	69'961	7.74	4.82	4	Etats-Unis	59'429	7.86	8.42
5	France	52'065	5.76	- 20.76	5	Danemark	42'459	5.62	9.06
6	Danemark	41'080	4.54	- 11.09	6	Royaume-Uni	37'627	4.98	- 1.00
7	Etats-Unis	39'457	4.36	- 15.48	7	Pologne	29'116	3.85	19.88
8	Chine	37'356	4.13	78.24	8	Pays-Bas	28'600	3.78	10.15
9	Belgique	37'287	4.12	- 28.50	9	France	24'959	3.30	10.23
10	Pologne	21'269	2.35	- 5.44	10	Italie	23'540	3.11	3.81
11	Espagne	20'562	2.27	17.86	11	Russie	17'336	2.29	3.70
12	Finlande	12'918	1.43	- 23.38	12	Finlande	17'094	2.26	3.90
13	Italie	12'526	1.38	- 5.32	13	Canada	16'056	2.12	- 4.88
14	Japon	10'621	1.17	- 8.45	14	Espagne	15'628	2.07	7.78
15	Corée du Sud	10'208	1.13	- 9.25	15	Corée du Sud	14'566	1.93	- 25.11
16	Canada	7'732	0.85	3.13	16	Japon	14'287	1.89	7.49
17	Turquie	7'263	0.80	23.79	17	Brésil	12'750	1.69	9.65
18	Irlande	6'467	0.71	- 37.98	18	Belgique	11'899	1.57	7.18
19	Portugal	6'214	0.69	17.82	19	Lituanie	9'332	1.23	9.57
20	Singapore	6'015	0.66	23.66	20	Rép. Tchèque	8'304	1.10	0.56
21	Nigéria	5'891	0.65	- 0.98	21	Suisse	8'025	1.06	0.94
22	Islande	5'853	0.65	6.55					
23	Lituanie	5'820	0.64	- 7.16					
24	Brésil	4'893	0.54	28.69					
25	Inde	3'607	0.40	52.51					
26	Egypte	3'580	0.40	10.36					
27	Russie	3'037	0.34	23.05					
28	Suisse	2'966	0.33	0.68					
	EU	710'246	78.57%	- 12.99		EU	459'841	60.86%	6.12
	Total (mio NOK)	903'909	100	- 9.37		Total (mio NOK)	755'593	100	6.37
	Total (mio USD)¹	102'919				Total (mio USD)¹	86'032		

Source : Statistiques norvégiennes (<https://www.ssb.no/en/statbank/table/08804/tableViewLayout1/?rxid=cf5bef31-cd7b-426d-9781-4888c3d7bf74>, tableau 08804)

- ¹ Taux de change (xe.com) : au 31.12.2016 : 1 NOK = 0.11565 USD / 0.11789 CHF ; au 31.12.2017 : 1 NOK = 0.12185 USD / 0.11876 CHF ; au 31.12.2018 : 1 NOK = 0.11481 USD / 0.11296 CHF ; au 31.12.2019, le taux (utilisé ici) était le suivant : 1 NOK = 0.11386 USD / 0.11019 CHF
- ² Variation par rapport à l'année antérieure

ANNEXE 4

Echanges commerciaux entre la Suisse et la Norvège en 2018 et 2019¹

	Exportations	<i>Variation</i>	Importations	<i>Variation</i>	Solde	Volume
	(Mio. CHF)	(%)	(Mio. CHF)	(%)	(Mio. CHF)	(Mio. CHF)
2000	525	---	284	---	241	809
2005	598	---	301	---	297	899
2010	747	---	288	---	459	1'035
2011	853	14.2	307	6.7	546	1'160
2012*	1'047	*)	554	*)	493	1'601
2013	954	-8.9	404	-26.9	550	1'358
2014	977	2.4	352	-12.9	625	1'329
(Total 1)**	(974)	(2.5)	(257)	(-1.0)	(717)	(1'213)
2015	785	-19.6	343	-2.8	442	1'128
(Total 1)**	(777)	(-20.3)	(256)	(-0.4)	(521)	(1'033)
2016	707	-10.0	392	14.5	315	1'099
(Total 1)**	(694)	(-10.6)	(304)	(19.0)	(390)	(998)
2017	682	-3.6	431	9.2	251	1'113
(Total 1)**	(673)	(-3.0)	(330)	(8.5)	(343)	(1'003)
2018	754	10.6	455	5.6	299	1'209
(Total 1)**	(745)	(10.7)	(366)	(10.7)	(379)	(1'111)
2019***	664	-11.9	452	-0.7	212	1'116
(Total 1)**	(659)	(-11.5)	(328)	(-10.2)	(331)	(987)
2020 (III)	156	-15.9	114	4.9	42	270

*) Avec effet au 01.01.2012, l'Administration fédérale des douanes a procédé à des changements méthodologiques de calcul des importations et exportations. Dès lors, les comparaisons entre 2012 et les années précédentes ne sont plus possibles.²

***) Total « conjoncture » (total 1) : sans l'or en barres et autres métaux précieux, les monnaies, les pierres précieuses et gemmes, ni les objets d'art et antiquités

****) Par rapport à la période correspondante de l'année antérieure

¹ Source : Administration fédérale des douanes. Total général (total 2) : avec l'or en barres et autres métaux précieux, les monnaies, les pierres précieuses et gemmes ainsi que les objets d'art et les antiquités. Avant 2012, ce total n'incluait pas l'or, l'argent et les monnaies.

² *Importations* : Utilisation du concept de « **pays d'origine** » et non plus celui de « pays de production ». Le *pays d'origine* est celui où la marchandise a été entièrement ou principalement produite. Le *pays de production* désigne le territoire sur lequel un produit circulait librement avant son importation en Suisse. *Exportations/Importations* : Les **chiffres du commerce extérieur de l'or, de l'argent et des monnaies** sont ventilés selon les pays et font partie intégrante de la statistique du commerce extérieur suisse (total général) dans la banque de données en ligne [Swiss-Impex](#).

Principaux produits (Total 2)¹

Exportations	2018 <i>(% du total)</i>	2019 <i>(% du total)</i>
1. Produits chimiques et pharmaceutiques	37.5	34.0
2. Machines, appareils, électronique	22.0	24.3
3. Instruments de précision, montres et bijoux	12.3	11.9
4. Métaux	8.4	10.7

Importations	2018 <i>(% du total)</i>	2019 <i>(% du total)</i>
1. Métaux précieux, pierres précieuses, bijoux	18.7	26.7
2. Métaux	30.7	21.1
3. Produits agricoles et forestiers, pêcheries	14.3	21.0
4. Produits chimiques et pharmaceutiques	15.8	12.7

¹ Total général (total 2) : avec l'or en barres et autres métaux précieux, les monnaies, les pierres précieuses et gemmes ainsi que les objets d'art et les antiquités.

ANNEXE 5

Principaux pays investisseurs en Norvège (2018)

Pays Année	2018				
	Rang n°	IFD (stock) (mio NOK)	Variation en % (stock)	%	Flux (mio NOK) ²⁾
Suède	1	266'475	0.90	21.14	
Pays-Bas	2	127'480	- 1.83	10.11	
Luxembourg	3	119'831	19.57	9.50	
Etats-Unis	4	104'081	54.63	8.25	
Royaume-Uni	5	92'212	50.26	7.31	
Finlande	6	56'438	177.66	4.47	
Danemark	7	53'469	- 20.19	4.24	
Allemagne	8	49'446	- 6.70	3.92	
France	9	46'312	- 15.02	3.67	
Belgique	10	33'829	- 44.11	2.68	
Suisse	11	33'057	45.37	2.62	
Bermudes	12	32'258	4.79	2.56	
Thaïlande	13	23'449	1.13	1.86	
Guernesey (2007-)	14	19'947	19.05	1.58	
Autriche	15	14'326	- 27.45	1.13	
Singapore	16	10'566	- 12.91	0.84	
Iles Cayman	17	10'413	- 50.17	0.82	
Japon	18	9'724	- 14.71	0.77	
Jersey (2007-)	19	7'775	- 9.36	0.62	
Chypre	20	6'815	- 12.26	0.54	
EU		895'943	13.98	71.07	
Total (mio NOK)		1'260'546	3.44	100	
Total (mio USD)¹⁾		144'723			

Source : Statistiques norvégiennes (<https://www.ssb.no/en/statbank/table/11326/>, tableau 11326)

¹⁾ Taux de change (xe.com) : au 31.12.2016 : 1 NOK = 0.11565 USD / 0.11789 CHF ; au 31.12.2017 : 1 NOK = 0.12185 USD / 0.11876 CHF ; au 31.12.2018, le taux de change (utilisé ici) était le suivant : 1 NOK = 0.11481 USD / 0.11296 CHF ; au 31.12.2019 : 1 NOK = 0.11386 USD / 0.11019 CHF

²⁾ Données non disponibles